

ble dans la presse politique, et à qui, nous ne craignons pas de le dire, ses nouvelles productions assigneront le premier rang parmi nos publicistes. Depuis Carrel, rien d'égal ne s'est montré pour la fermeté du style, la lucidité de la pensée, le sens profond et pratique des affaires. Quand nous aurons nommé M. Anselme Petetin, nos lecteurs lyonnais qui le connaissent verront que nous ne disons rien d'exagéré.

M. Achille Jubinal vient de fonder à Montpellier une *Revue du Midi* qui est appelée à favoriser et à développer encore dans ces contrées le mouvement littéraire et scientifique. Déjà M. Paya, à Toulouse, avait élevé sous le même titre une tribune, muette à cette heure, mais qui a contribué largement à l'émancipation intellectuelle de la France méridionale. La publication de M. Achille Jubinal continuera cette œuvre. Les deux livraisons parues contiennent d'excellents travaux dus aux noms recommandables de MM. les docteurs Lallemand et Lordat, de MM. Achille Jubinal, Laurens et Renouvier, et des vers gracieux comme savent en faire MM. Méry et Alexandre Dumas. Nous aurons l'occasion de revenir sur la *Revue du Midi*.

— M. Rittiez donne suite à son travail sur *la Loi morale* et nous l'en félicitons. La deuxième partie : LIBERTÉ. — NÉCESSITÉ, qu'il a fait paraître, sera, dans notre prochaine livraison, l'objet d'un examen spécial. En attendant, nous engageons vivement l'auteur à nous initier un jour à l'ensemble d'une œuvre philosophique à laquelle il a cherché, nous le savons, à rattacher toutes les questions sociales.

— Nous recevons à l'instant le Catalogue de la collection d'objets d'art formée à Lyon, par M. Didier Petit. Cet amateur éclairé ne s'est pas décidé, sans de grands déchirements, à la dispersion de tant de richesses artistiques péniblement réunies. Mais il lui a fallu obéir à des devoirs de position et de famille. Avant de procéder à la voie des enchères, comme il va le faire à Paris le 15 mars, il a épuisé auprès de la ville de Lyon et du gouvernement tous les moyens pour que cette collection, œuvre de toute sa vie, restât au prix qu'elle lui coûtait, la propriété de Lyon ou de la France.

C'est avec un amer regret que nous voyons ce précieux trésor d'antiquités françaises (810 pièces), échapper sans retour à notre cité, et se disséminer bientôt à l'étranger entre les mains de quelques amateurs. Lyon perd, de son plein gré, en cette circonstance, une occasion unique et irrécupérable de se former un Musée d'objets du moyen-âge. Les arts et l'industrie y eussent pourtant trouvé leur compte.

M. Didier Petit a fait suivre son catalogue de deux curieuses notices : l'une sur le crucifix, et l'autre sur les émaux et sur les émailleurs de Limoges.